

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2018/12/02/2018032206/justel>

Dossier numéro : 2018-12-02/01

Titre

2 DECEMBRE 2018. - Arrêté royal relatif à l'entrée en vigueur de l'article 2, b), de la loi du 7 décembre 2016 modifiant la loi du 22 juillet 1985 sur la responsabilité civile dans le domaine de l'énergie nucléaire et définissant la date visée à l'article 23, alinéa 4, de la loi du 22 juillet 1985 sur la responsabilité civile dans le domaine de l'énergie nucléaire

Situation : Intégration des modifications en vigueur publiées jusqu'au 06-12-2019 inclus.

Source : ECONOMIE, PME, CLASSES MOYENNES ET ENERGIE

Publication : Moniteur belge du 10-12-2018 page : 96485

Entrée en vigueur : 20-12-2018

Table des matières

Texte

[Abrogé] <AR 2019-11-29/03, art. 3, 002; En vigueur : 16-12-2019>